

**AVIS D'IMPÔT 2019****IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX**  
sur les revenus de 2018

*La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche*

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
impots.gouv.fr/verifavis.

M DELANOUER ERIC  
OU MME DELANOUER BRIGITTE  
0 BAT 0  
1A IMP LOUS PLANASSES  
34270 FONTANES

34062

**Vos références****Votre situation****Pour accéder à votre espace particulier****Numéro fiscal :**

Déclarant 1 (C) : 07 46 159 647 002

Déclarant 2 (C) : 06 66 067 692 143

**N° d'accès en ligne :** voir votre déclaration**Revenu fiscal de référence :** 49 178

Référence de l'avis : 19 34 A490507 63

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

0 BAT 0  
1A IMP LOUS PLANASSES  
34270 FONTANES

Numéro FIP : 340 55 45 1917778789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

**MONTANT DE VOTRE IMPÔT****0 €**

**Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus 2018 d'un montant de 7292 € est annulée.**

**Vous n'avez rien à payer.**

**Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.**

**Vos démarches**

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 \*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H  
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MONTPELLIER NORD-OUEST - S.A.I.D. PIC SAINT-LOUP  
40 RUE DE LOUVOIS - CS 80001 34181 MONTPELLIER CEDEX4  
Tél : 04 67 61 73 30

\* (Service gratuit + coût de l'appel)

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.*

*Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

# AVIS D'IMPÔT 2019

# Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux de 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUELLIÉES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M									2.0

## COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1350 6100 0019 5240 7200 015 CRCA LATTES

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050020G46A5I647519PAS2A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPOT SUR LE REVENU		Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus					
Revenus des associés et gérants donnant lieu à acompte.....			8000		
Déduction 10% ou frais réels.....		-	800		
Pensions, retraites, rentes.....	27648				
Abattement spécial de 10%.....	- 2765				
Salaires, pensions, rentes nets.....	24883	7200			32083
 <b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>					
Revenus fonciers nets.....					18583
 <b>Revenu brut global.....</b>					50666
CSG déductible.....					- 1488
 <b>Revenu imposable.....</b>					49178
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>					4095
 <b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>					4095
 <b>Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt.....</b>				4095	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant calculé 4095	Montant retenu 4095		Montant - 4095
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....					
 <b>IMPOT NET</b>					
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....					0
 <b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>					
Détail des revenus		CSG	CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....		18583	18583	18583	
BASE IMPOSABLE.....		18583	18583	18583	
Taux de l'imposition.....	9,20%		0,50%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	1710		93	1394	
Crédit d'impôt modern. recouvrement.....	- 1710		- 93	- 1394	
<b>Total net de l'imposition.....</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
 <b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>					0
 Pour information :					
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2019.....					1264
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE					

# AVIS D'IMPÔT 2019

>>> Suite de votre avis

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>..... 49178

## PRELEVEMENT A LA SOURCE

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401